

Fiche 3

Travail et pauvreté depuis 1945

1. La permanence de la pauvreté pendant les « Trente Glorieuses »
2. Travail et pauvreté dans une société en transformation (depuis 1973)

Situation dans les programmes scolaires :

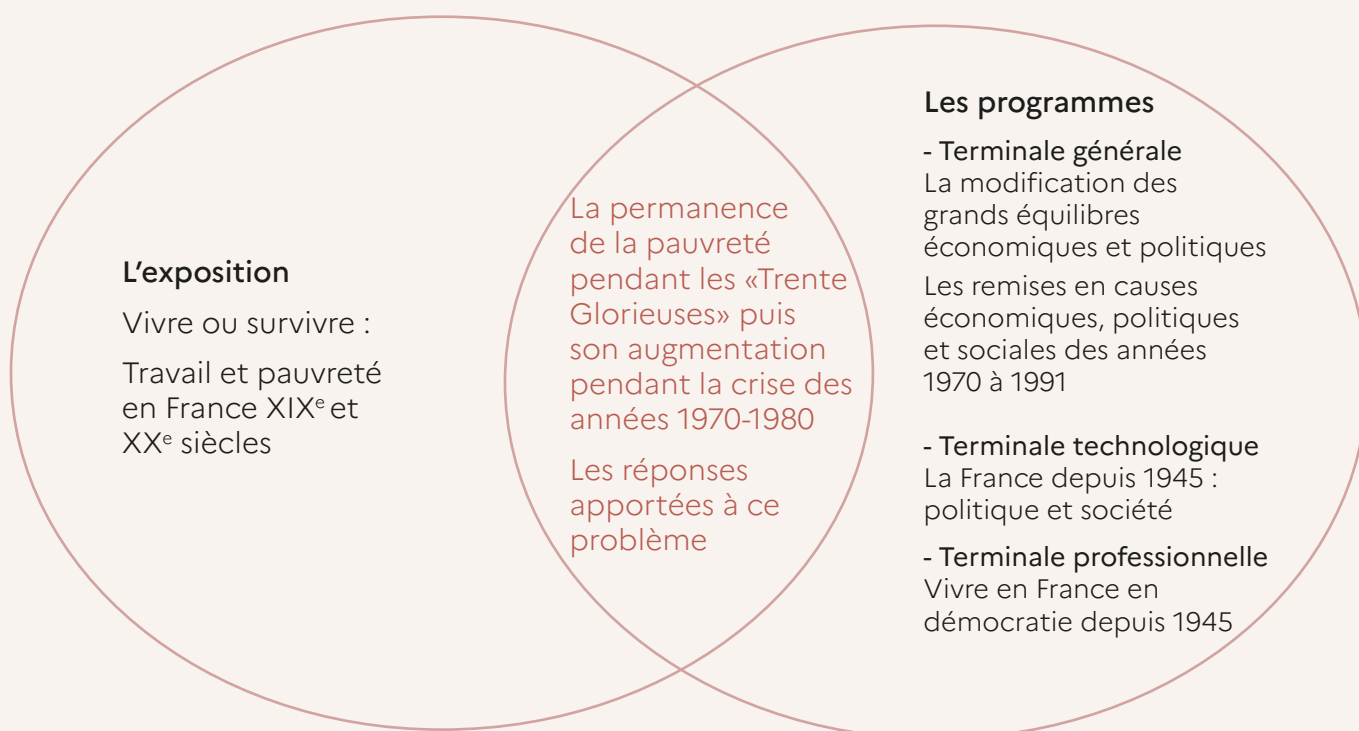
TERMINALE GÉNÉRALE	● Thème 3 :	Les remises en cause économiques, politiques et sociales des années 1970 à 1991
	● Chapitre 1 :	La modification des grands équilibres économiques et politiques
	● Chapitre 2 :	Un tournant social, politique et culturel : la France de 1974 à 1988
TERMINALE TECHNOLOGIQUE	● Thème 2 :	La France de 1945 à nos jours : une démocratie
	● Question obligatoire	La France depuis 1945 : politique et société
TERMINALE PROFESSIONNELLE	● Thème 2 :	Vivre en France en démocratie depuis 1945

Fiche 3

Travail et pauvreté depuis 1945

Les principaux enjeux à exploiter :

Le corpus documentaire proposé autour de la thématique « Travail et pauvreté depuis 1945 » reprend des points des programmes d'histoire de terminale générale, technologique et professionnelle croisés avec la problématique de l'exposition.



1. La permanence de la pauvreté pendant les « Trente Glorieuses »

Document 1 : La permanence de problèmes de logement.

a- Familles vivant dans des taudis, notamment à Paris, Issy-les-Moulineaux, Clamart. Photographie prise par l'abbé Pierre ou des compagnons lors des premières années d'activité d'Emmaüs, 1954-1955.



(ANMT, 2011 39 399, Emmaüs international).

b- Funérailles du bébé Marc Petit, mort de froid à la cité des Coquelicots, à Drancy (Seine-Saint-Denis), dans la nuit du 3 au 4 janvier 1954.



(ANMT, 2011 39 398, Emmaüs international).

Document 2 : Présentation du Mouvement de libération ouvrière (MLO) publiée dans le supplément du magazine *Vie populaire* n° 354, 1958. Sous-titré « l'hebdomadaire des travailleurs et des familles ouvrières », *Vie populaire* est édité par le MLO et sert de tribune au mouvement des APF (Associations populaires familiales).

Le M.L.O. Pourquoi ?

VOICI plus d'un siècle que la bourgeoisie décida d'utiliser le progrès. Les machines entrèrent dans les fabriques ? Ce fut le début de l'ère industrielle.

Mais les machines ne travaillaient pas seules. Il fallait, pour les servir, des hommes, des femmes... on employait aussi des enfants à partir de 8 ans. Tout ces gens-là vivaient dans une effroyable misère.

Des liens communs les unissaient :

Egale était leur richesse : leurs bras qu'on touait à bas prix.

Egale était l'exploitation odieuse qu'ils subissaient.

Ils se découvrirent solidaires ! La classe ouvrière était née.

Elle entreprit de se défendre contre le sort injuste que le capitalisme lui infligeait. Ce fut une lutte grandiose, volontaire, marquée par les souffrances, les victoires, les échecs, le sang.

Un siècle...

Bien des choses ont changé aujourd'hui. La loi de huit heures, les congés payés, la Sécurité Sociale. Tout cela et nombre d'autres avantages ont été arrachés.

En s'organisant, en se groupant, les ouvriers se sont imposés. Les syndicats, les organisations sociales, familiales, les coopératives ont permis aux prolétaires l'accès à une vie meilleure.

Mais si l'amélioration est importante, elle ne saurait suffire. Trop de difficultés surgissent encore, qui s'opposent à la dignité, à la liberté des travailleurs !

Le pouvoir d'achat est constamment menacé. L'accès à la culture est interdit. La classe ouvrière n'a pas sa place dans une société en plein bouleversement.

Plus que jamais l'action est nécessaire.

LE MOUVEMENT DE LIBERATION OUVRIERE vous invite à y participer.

Sa raison d'être, ses méthodes de travail, sa manière de collaborer à la lutte d'ensemble ont fait l'objet des pages qui suivent.

Parcourez-les. Vous jugerez et serez, vous aussi, convaincus de la nécessité de la tâche exaltante qui vous est proposée.

Dessins : F. CASSOU.

AU XX^{ème} SIÈCLE

OUI

Les travailleurs sont-ils vraiment LIBRES ?

NON

Les travailleurs sont libres d'habiter ces immeubles modernes...

Combien peuvent payer le loyer exigé ?

MAIS

Les travailleurs sont libres d'acheter tous ces biens si précieux...

Combien peuvent se les offrir ?

MAIS

L'ARGENT RATIONNE

LA LIBERTÉ SE MESURE
À L'ÉPAISSEUR DU PORTEFEUILLE

- 3 -

(ANMT, 2000 54 16, Robert Serrurier).

Document 3 : *Action pour le droit au travail*, affiche de la CFDT, janvier 1972.



(ANMT, PI 382, Pièces isolées iconographiques).

Document 4 : Séjour des mineurs et de leur famille au château d'Agecroft à Mandelieu-La Napoule (Alpes-Maritimes), 1974. Photographies en noir et blanc, auteur inconnu. Droits réservés.



(ANMT, 2007 8 4064, Charbonnages de France).

Propositions d'exploitation pédagogique des documents

De la fin de la Seconde Guerre mondiale au début des années 1970, la France connaît, ainsi que les autres pays industrialisés, une période de forte croissance appelée les « Trente Glorieuses » qui est marquée par une amélioration générale des conditions de vie des populations. Des poches de pauvreté demeurent pourtant au sein de cette société d'abondance, ce dont les documents ci-dessus permettent de rendre compte.

- Les populations les plus vulnérables rencontrent des **difficultés pour accéder à des logements décents** (documents 1, 2 et 3). La France de l'immédiat après-guerre est en effet confrontée à une véritable crise dans ce domaine, résultat des destructions causées par les bombardements pendant l'Occupation, mais également de la forte croissance démographique. Les plus grandes agglomérations françaises voient apparaître dans leur périphérie des **bidonvilles**. Cette situation est notamment dénoncée par l'abbé Pierre dans l'appel qu'il lance le 1^{er} février 1954, quelques semaines avant la fondation de l'association Emmaüs. Le document 2 met en avant d'autres problèmes. Les travailleurs les plus pauvres sont privés du confort ménager dont bénéficient de plus en plus de foyers dans le cadre de la société de consommation. Leur « pouvoir d'achat » est constamment menacé et ils n'ont pas non plus accès à la culture. Ces problèmes concernent plus particulièrement certaines catégories de la population (immigrés, femmes, personnes âgées).
- Les documents permettent également de mettre en avant la permanence d'une **forte mobilisation** pour obtenir des améliorations sociales. Elle se traduit par l'existence de **syndicats puissants** tels que la CFDT (document 3). Les Trente Glorieuses correspondent en effet à une période où le taux de syndicalisation est relativement élevé en France (plus de 25 % en 1949, encore environ 18 % au milieu des années 1970, autour de 10 % aujourd'hui). La mobilisation emprunte des formes variées : publications d'affiches (document 3), de périodiques (document 2), grèves (en 1947 et en 1968 par exemple).
- Des mesures sont prises pour améliorer le sort des populations défavorisées. Le document 5 révèle l'initiative des Houillères du Nord-Pas-de-Calais (nationalisées depuis 1947) visant à offrir à leurs salariés des vacances sur la Côte-d'Azur. De manière plus générale, les trois décennies qui suivent la fin de la Seconde Guerre mondiale correspondent à une période pendant laquelle l'**État providence engage de nombreuses mesures** (certaines sont évoquées dans le document 3) : mise en place de la Sécurité sociale, création d'un salaire minimum (1950), allongement des congés payés (1959, 1968).

2. Travail et pauvreté dans une société en transformation (depuis 1973)

Document 5 : Brochure de la société de travail temporaire Bis, entreprise française fondée en 1954, éditée pour l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 25 juin 1974.

les perspectives d'avenir

Pour 1974 et pour la France, les entreprises de travail temporaire à implantation nationale poussée, comme BIS, vont avoir à démontrer la souplesse de leur structure d'exploitation, qui devrait leur permettre de s'adapter étroitement et de satisfaire les besoins de la véritable reconversion économique à laquelle se trouve confronté notre pays. C'est leur vocation d'entreprises régulatrices du marché du travail.

Et il sera particulièrement intéressant de rapprocher l'évolution de notre société en cette phase de crise, de celle des entreprises traditionnelles, par secteur économique.

Dans une telle conjoncture, notre société se verra puissamment aidée par sa filiale BIS - Formation appelée, dans le champ d'application de la loi sur la formation permanente, à jouer un rôle de plus en plus considérable dans un contexte d'évolution accélérée.

Sur le plan international, et plus précisément dans les pays du Marché Commun, nous avons l'intention de développer et pousser notre implantation au long de l'exercice en cours. Cette implantation sera essentiellement concentrée dans les trois pays où nous avons créé fin 1973 et début 1974, des structures d'accueil à savoir : l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne, de façon à consolider nos positions nouvellement acquises.

L'exercice 1974 est un exercice sortant du commun. Le nombre de paramètres pour un calcul de probabilités de résultats est trop important pour que nous jouions avec l'avenir. Cependant, sauf événements réellement imprévisibles, nous estimons que le chiffre d'affaires devrait être, pour l'exercice 1974, en augmentation de l'ordre de 20 % par rapport à 1973, les résultats devant être légèrement supérieurs.



Cours de perfectionnement des intérimaires dans le cadre de la formation continue.



Séminaire de formation des Directeurs d'Agences.



Centre audio-visuel de sténo et dactylo de Bis-Formation.



Formation du personnel intérimaire aux techniques d'animation.




Outil de gestion moderne : un ordinateur IBM 370/135.



Stand Bis au Forum Etudiants Entreprises.

(ANMT, 98 AS 478, Conseil national du patronat français).

Document 6 : Numéro spécial de *Syndicalisme Magazine* consacré aux femmes dans le monde du travail, CFDT, novembre 1973.

29 MANŒUVRES SUR 100 SONT DES FEMMES, MAIS SEULEMENT 3 INGENIEURS SUR 100

des faits et des chiffres

LE NOMBRE DE FEMMES PARMI LES SALARIÉS SEST TOUJOURS SITUE AUTOUR D'UN TIERS

● La France compte actuellement environ 52 millions d'habitants (dont 25 millions et demi d'hommes et 26 millions et demi de femmes).

Sur ce nombre, près de 16 millions travaillent comme salariés. Parmi eux, les femmes représentent au début 1973, selon l'Institut national de la statistique, 36 %. Leur proportion était de 31,7 % des salariés en 1954, et de 34 % en 1972. On assiste donc actuellement à une augmentation de la proportion des femmes parmi les salariés.

Toutefois, ce n'est pas un phénomène tout à fait nouveau. Le chiffre de 36 % de femmes parmi les salariés a déjà été atteint à plusieurs périodes dans le passé, et même dépassé. D'une façon générale, depuis que l'on dispose de statistiques sur cette question, c'est-à-dire depuis le milieu du XIX^e siècle, les femmes ont à peu près toujours constitué entre 30 et 35 % des salariés.

● Le taux d'activité des femmes varie selon les régions. C'est dans la région parisienne qu'il y a la plus grande proportion de femmes au travail, puis en Bretagne-Normandie, dans le Languedoc, en Bretagne. C'est en Lorraine qu'il y a le plus proportionnellement le moins, puis dans le Nord et en Provence-Côte d'Azur.

LES ECARTS ENTRE LES SALAIRES MASculINS ET FEMININS

● Entre la moyenne des salaires des hommes et celle des salariées des femmes, l'écart était, en 1969, de 35 % environ. (Depuis, cet écart s'est probablement rétréci un peu, pour la raison suivante : le SMIC a augmenté un peu plus vite que la moyenne des salaires, or les femmes sont plus nombreuses que les hommes au SMIC. Mais nous ne possédons pas de statistiques détaillées plus récentes).

A l'intérieur de chaque grande catégorie, on retrouve également des écarts de salaires importants entre hommes et femmes.

● Parmi les salariés, les femmes représentent :

- dans la hiérarchie des « cols blancs » : 60,78 % des employés (59,83 % des employées de bureau et 57,81 % des employées de commerce), 34,78 % des cadres administratifs moyens, 11,20 % des techniciens, 12,78 % des cadres administratifs supérieurs, 3,45 % des ingénieurs.
- dans la hiérarchie des ouvriers : 29,70 % des manœuvres, 23,15 % des O.S., 16,81 % des ouvriers qualifiés, 6,86 % des contremaîtres.

LE CHOMAGE DES FEMMES

● La proportion de femmes parmi les chômeurs est bien plus forte que leur proportion parmi les salariés. Et elle augmente, si l'on en croit les statistiques du ministère du Travail.

En effet, au second trimestre 1973, sur 329 500 demandeurs d'emploi inscrits en moyenne, on comptait 181 600 femmes, soit 43 %. Un an auparavant, sur 333 800 demandeurs d'emploi, on trouvait 145 500 femmes, soit 43 %.

(Précisons qu'il s'agit là du nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans les services officiels, très inférieur au nombre réel de personnes à la recherche d'un emploi. Notamment, lorsque des femmes ayant arrêté de travailler pour élever des enfants veulent reprendre un emploi, la plupart du temps elles ne s'inscrivent pas dans les services officiels. Elles répondent pourtant bien à la définition des chômeurs.)

LA DEESSE DE LA JUSTICE EST-ELLE VRAIMENT UNE FEMME ?

● C'est en 1900 que les avocates conquièrent le droit de plaider. Pris de trois quarts de siècle après, il n'y a toujours que 20 % de femmes parmi les avocats.

Cour d'Assises. Et c'est le 10 avril 1946 qu'il leur ouvre l'accès à la magistrature. Vingt-sept ans après, il y a 433 femmes sur les 4 500 magistrats français (même pas une sur dix).

C'est très progressivement qu'elles deviennent présidentes de tribunaux de grande instance (2 seulement, à Fontainebleau et Saint-Malo), accident aux Cours d'appel (3), à la Cour de cassation (10). Depuis cette année, une femme occupe un poste de directeur au ministère de la Justice. C'est la première.

Mais les emplois de justice plus subalternes s'ouvrent plus facilement aux femmes : elles occupent 4 postes de greffier sur 10.

La déesse de la justice, Thémis, enveloppée de la robe enroulée la balance égale entre les sexes ?

● A l'Assemblée nationale, il y a 8 femmes sur 490 députés. Au Sénat, 8 femmes sur 283 sénateurs. Au Conseil économique et social, 6 femmes sur 199 conseillers.

● 84 % des maires de France sont des femmes.

● Au gouvernement, 6 d'ex femmes seulement, et qui occupent des postes secondaires de secrétaires d'Etat.

● Cette situation n'est pas propre à la France. On ne compte dans le monde que trois femmes chefs de gouvernement : Mme Nehru (Inde), Mme Bandaranaike (Ceylan), Mme Golda Meir (Israël).

● Parmi les dirigeants des syndicats de salariés, la proportion est un peu meilleure, mais guère. Au niveau confédéral, on trouve 1 femme sur 9 à la commission exécutive de la CFDT ; 2 femmes parmi les 14 secrétaires du bureau national de F.O. ; 1 à la CGC, c'est-à-dire seulement depuis quelques semaines qu'une femme fait partie de son bureau exécutif (avec 11 hommes).

LA PREMIERE BACHELIERE

Mais, c'est, en septembre 1973 que, pour la première fois en France, une femme a été nommée recteur d'Académie universitaire : il s'agit de Mme Alice Saint-Saëns, nommée à l'Académie de Reims.

LE DROIT DE VOTE

Aux Etats-Unis : le premier meeting pour réclamer le droit de vote pour les femmes a eu lieu en juillet 1839. C'est en 1900 que l'amendement permettant le vote des femmes fut adopté.

Le droit de vote pour les femmes fut obtenu en 1919 en Angleterre pour les femmes âgées de plus de 30 ans ou payant un loyer ou mariées à un homme payant un loyer. En 1928, toutes les femmes

agées de plus de 20 ans pourront voter.

En France, ce n'est qu'en 1944 qu'un décret du gouvernement provisoire, confirmé dans la constitution de 1946, accorda le droit de vote aux femmes.

La première élection au suffrage universel (mais réservée aux hommes) eut lieu près d'un siècle plus tôt, en 1848.

Il faudra attendre juillet 1985 pour qu'une loi mette enfin les époux à peu près sur un pied d'égalité : jusqu'à cette date, les biens appartenant à l'épouse étaient administrés par l'époux même titre que les biens communs, la femme mariée ne pouvait pas décider de travailler ou d'ouvrir un compte en banque sans l'accord du mari.

Jusqu'en 1970, l'époux choisissait seul la résidence du ménage. Maintenant, elle doit être fixée en commun, mais en cas de désaccord, c'est le choix du mari qui prévaut.

des livres

● **PLACE AUX FEMMES**
DE C. CALLET ET C. DU GRANUT.
EDITIONS STOCK, 29 F.
Facile à lire, vivant, portant des lattes, exposant bien les points de vue différents des organisations syndicales et familiales, et notamment ceux de la CFDT.

● **LA MORT DE CHIL**
DE C. BROTELLE
COLLECTION « FEMMES » CHEZ DENOEL, 24 F.
Description de processus de libération des femmes en Chine, faite d'un point de vue strictement marxiste-léniniste. Son intérêt essentiel est de montrer l'importance des transformations nécessaires dans la société pour supprimer les discriminations sexuelles. Facile à lire, vivant.

● **LE DEUXIEME SEXE**
DE S. DE BEAUVOIR
COLLECTION « FEMMES » - GALLIMARD (2 TOMES - 6,40 F. CHACUN).
Le premier livre qui ait donné des bases théoriques à la lutte pour la libération des femmes. Reste d'actualité. Difficile à lire, mais vaut un effort.

● **LES FEMMES SALARIEES**
PAR LA CGT
COLLECTION « NOTRE TEMPS », EDITIONS SOCIALES, 9 F.
Synthèse des interventions prononcées lors de la conférence nationale organisée les 17 et 18 mai 1973, par la CGT sur le thème des femmes salariées. Le Programme commun apparaît un peu comme la solution à tous les problèmes, mais l'ouvrage est facile à lire et les exemples cités sont fort révélateurs.

(ANMT, 2002 9 107, Eugene Descamps).

Document 7 : Coron du Nouveau Monde, Denain (Nord), 1979. Photographie en noir et blanc, Pierre Devin.



(ANMT, 2024 27 10 002, Pierre Devin).

DOCUMENTS

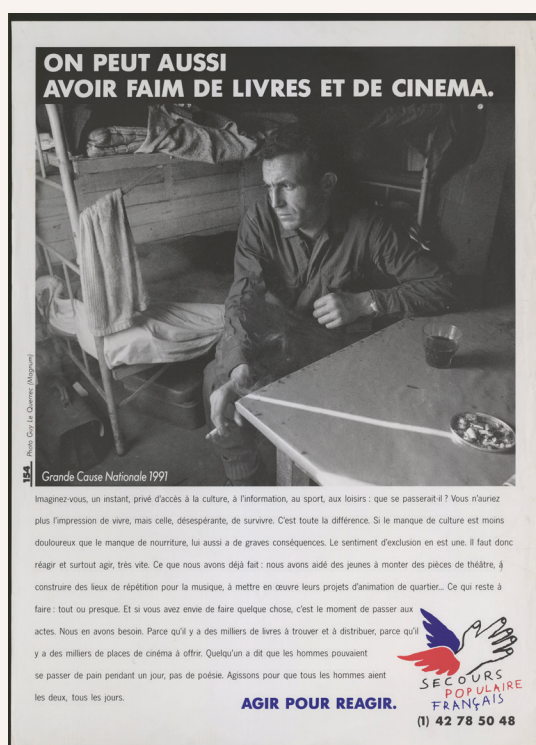
Lycée

Document 8 : *Les filles de la route*, 1984. Ces femmes, habitantes du bassin minier du Pas-de-Calais, travaillaient dans les usines textiles de la métropole lilloise et faisaient chaque jour les trajets en bus. Photographie en noir et blanc, Pierre Devin.



(ANMT, 2024 27 1026, Pierre Devin).

Document 9 : *On peut aussi avoir faim de livres et de cinéma*, affiche réalisée pour l'opération « Grande cause nationale 1991 » du Secours populaire français, 1991. Photographie Guy Le Guerrec/Magnum. Droits réservés.



(ANMT, 1998 20 412, Secours populaire français).

Propositions d'exploitation pédagogique des documents

Le choc pétrolier de 1973 est l'élément déclencheur d'une crise économique aux graves conséquences sociales : inflation à l'origine d'une baisse du pouvoir d'achat et forte augmentation du chômage. Ce retournement de la conjoncture entraîne une hausse de la pauvreté, mais il contribue aussi à la faire évoluer.

- La crise des années 1970 et 1980 touche plus particulièrement les anciennes régions manufacturières comme le Nord-Pas-de-Calais. Les conditions de vie et de travail y restent très pénibles (document 8). De plus, la **désindustrialisation** se traduit par la progressive fermeture des usines et des mines qui a pour conséquences la flambée du chômage et l'appauvrissement d'une part très importante des populations. Certaines zones du bassin minier et des villes textiles deviennent des secteurs sinistrés dont les difficultés s'inscrivent de manière visible dans le paysage (document 7).
- Dans ce nouveau contexte de difficultés socioéconomiques, certains groupes sont plus spécifiquement concernés comme les travailleurs immigrés (dont l'État cherche dès lors à réduire les arrivées) ou encore les femmes (document 6). Ces dernières continuent à être moins payées que leurs homologues masculins (alors même que le principe de l'égalité des rémunérations est inscrit dans la loi depuis 1972). Elles sont aussi beaucoup plus touchées par le chômage et le **travail partiel**.
- À partir des années 1970, ce dernier devient en effet un outil d'organisation du marché du travail pour les employeurs à qui il offre une plus grande flexibilité (document 5). Pour les employés, il se traduit surtout par des rémunérations réduites et une précarisation de leurs conditions d'existence.
- Le document 9 permet enfin de mettre en avant plusieurs éléments. Aux difficultés matérielles s'ajoute l'absence d'accès à la culture et aux loisirs. Il met également en lumière **le rôle croissant que jouent les associations dans la lutte contre la pauvreté** à partir des années 1970 et 1980. Dans un contexte de généralisation des politiques de rigueur ou d'austérité, elles contribuent à l'assistance des personnes les plus démunies. Outre le Secours populaire français dont le nom apparaît sur l'affiche, citons Emmaüs ou encore les Restos du Cœur créés en 1985.